



***P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **i**ntercommunal*

Territoire du Haut-Beaujolais

Pièce 7.1 - Annexes

Annexes sanitaires

Vu pour être annexé à la délibération en date du 3 février 2022



Sommaire

I. Les déchets	4
<i>I.1. Compétence</i>	4
<i>I.2. Collecte</i>	4
<i>I.3. Le traitement des déchets</i>	6
II. Les réseaux	7
<i>II.1. L'assainissement collectif</i>	7
<i>II.4. L'assainissement non collectif</i>	9
<i>II.5. L'eau potable</i>	10

I. Les déchets

I.1. Compétence

La communauté de communes possède compétence pour la collecte et le traitement des déchets ménagers. Elle a délégué la compétence traitement au syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets (le SYTRAIVAL) situé à Villefranche-sur-Saône.

I.2. Collecte

Le bilan des opérations de collecte à l'échelle de la communauté de communes Saône Beaujolais est présenté ci-après :

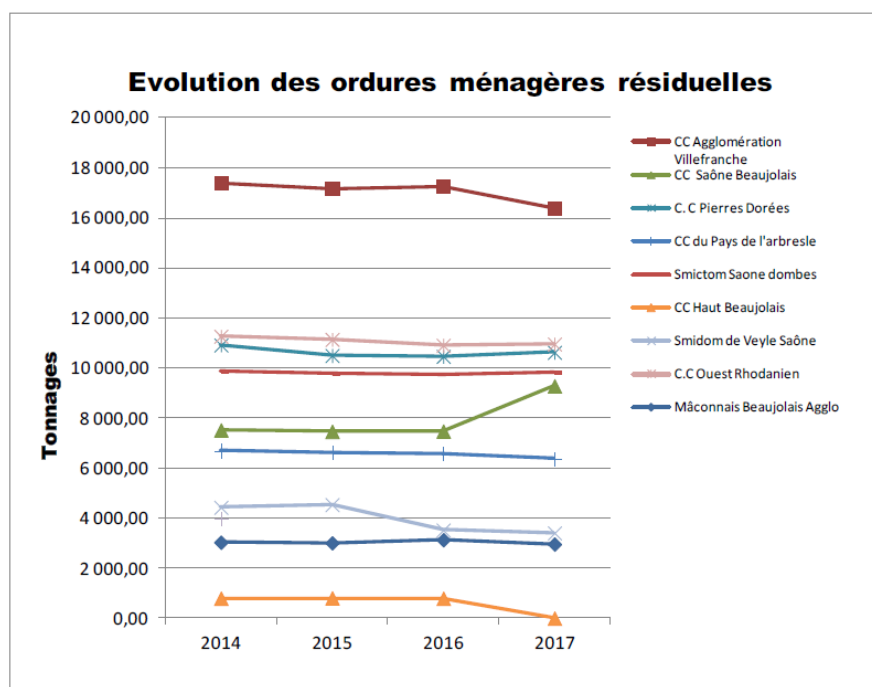
Flux	Mode	Tonnage 2017
Collecte en mélange des OM et assimilés	Porte à porte	9282 t
Collecte des emballages légers	Apport volontaire	501 t
Collecte des papiers journaux magazines	Apport volontaire	795 t
Collecte du verre en mélange	Apport volontaire	2179 t

Une déchèterie est présente sur le territoire (à Monsols). Les horaires d'ouverture sont les suivantes : mardi de 8h à 12h – mercredi de 14h à 17h – vendredi de 8h à 12h – samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

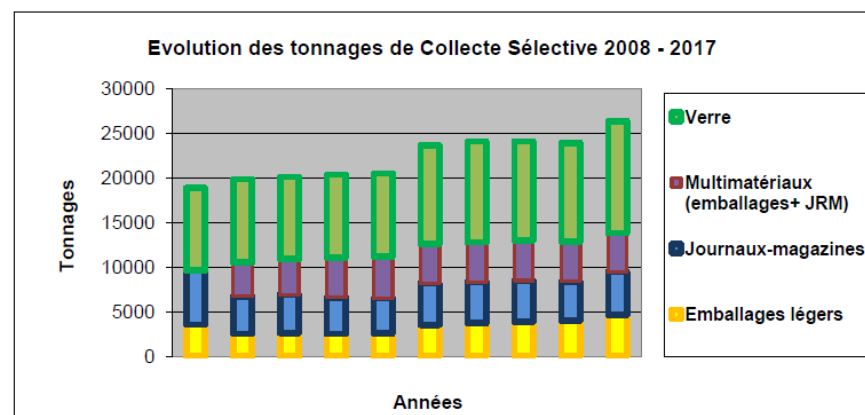
Le nombre de points d'apport volontaire recensés par commune est présenté ci-dessous :

Commune	Point	Emballages	Papier	Verre
Aigueperse	Les petites rivières	2	1	2
Azolette	Le Torrichon	1	1	1
Monsols	Déchèterie	2	1	1
	Collège	1	1	1
	DDE	2	1	2
	Chemin des Frères	2	1	2
	Col de Crie	1		1
Ouroux	Vers l'école	2	2	2
Propières	Plan d'eau			1
	vers l'église	2	1	2
Saint-Christophe	Place de la Charme	1	1	2
Saint-Clément-de-V.	vers gîtes communaux	2	2	2
Saint-Igny-de-Vers	La poste	1	1	2
	Plotron	1	1	2
	salle des fêtes			1
St Jacques-des-Arrêts	Cimetière	1	1	1
Saint-Mamert	Le Razay	1	1	1
Trades	Zone de loisirs	1	1	1

Au sein de l'unité de valorisation énergétique de Villefranche sur Saône, on observe globalement une stabilisation de la production des résidus ménagers résiduels sur le territoire. Les fluctuations observées sont liées pour la plupart aux modifications des territoires qui ont eu lieu début 2017. Un habitant du SYTRAIVAL produit en moyenne 206 kg/ an (population INSEE 2014). Au niveau régional le ratio est de 233 kg/hab.



L'évolution des tonnages de collectes sélectives est en augmentation constante depuis 10 ans. A noter néanmoins que l'adhésion d'une nouvelle collectivité au 1^{er} janvier 2017, le SIRTOM, fausse l'évolution des tonnages constatée.

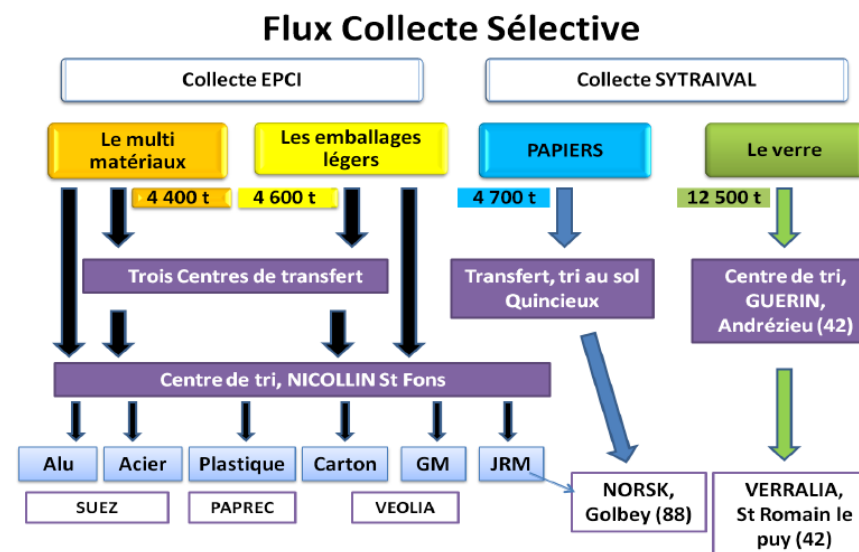


I.3. Le traitement des déchets

Les différentes unités de traitement du syndicat sont les suivantes

- Unité de valorisation énergétique de Villefranche-sur-Saône : L'unité de valorisation énergétique de Villefranche sur Saône a traité à 87 % des ordures ménagères résiduelles qui proviennent du périmètre du syndicat.
- Chaufferie bois : La mise en route a eu lieu en novembre 2010. Cette chaufferie bois a pour vocation d'apporter une énergie complémentaire au réseau de chaleur. En 2017, la chaufferie bois a fourni près de 22.7% de l'énergie primaire annuelle délivrée au départ du réseau.
- Centre de Saint Etienne sur Chalaronne : en 2017 le centre de Saint Etienne sur Chalaronne est autorisé par arrêté préfectoral à continuer l'exploitation de la zone de stockage et à réaliser les activités de broyage des encombrants et de mise en balles des OMR pour des tonnages supérieurs.
- Centre de traitement de Quincieux : Le SYTRAIVAL a confié à SUEZ l'exploitation des 3 activités du site, démarrée début 2017. Il s'agit de la maturation et valorisation des mâchefers d'incinération, du tri et broyage des encombrants de déchèteries et du transfert des collectes sélectives.
- Traitement des déchets verts : la plateforme d'Arnas est complétée par 3 plateformes qui produisent du compost (Reyrieux, Baneins et Monsols)

- Centre de stockage et de valorisation des déchets inertes, sur le site d'Arnas. Le centre de stockage et de valorisation des déchets inertes permet, à partir des déchets de démolition, de produire des matériaux (sable, tout venant, terre...) par du broyage, concassage et du tri, qui sont recyclés en BTP.
- La collecte sélective : Depuis avril 2017 une partie des collectes sélectives sont regroupées sur le quai de transfert du SYTRAIVAL, exploité par la société SUEZ, situé à Quincieux avant d'être acheminées sur le centre de tri de Nicollin à St Fons.



II. Les réseaux

II.1. L'assainissement collectif

Les communes suivantes gèrent l'assainissement en régie directe : Aigueperse, Monsols, Ouroux, Propières, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Saint-Christophe, Saint Igny de Vers, Saint-Jacques-des-Arrêts et Trades. Le reste des communes (Azolette, Saint-Clément-de-Vers et Saint-Mamert) ne possèdent pas d'assainissement collectif.

11 stations d'épuration sont réparties sur le territoire. Les données suivantes sont issues du site du Ministère et datent de 2018. La majorité des stations possèdent des capacités résiduelles suffisantes, néanmoins, **3 stations ont été évaluées comme non conformes en équipement en 2018.**

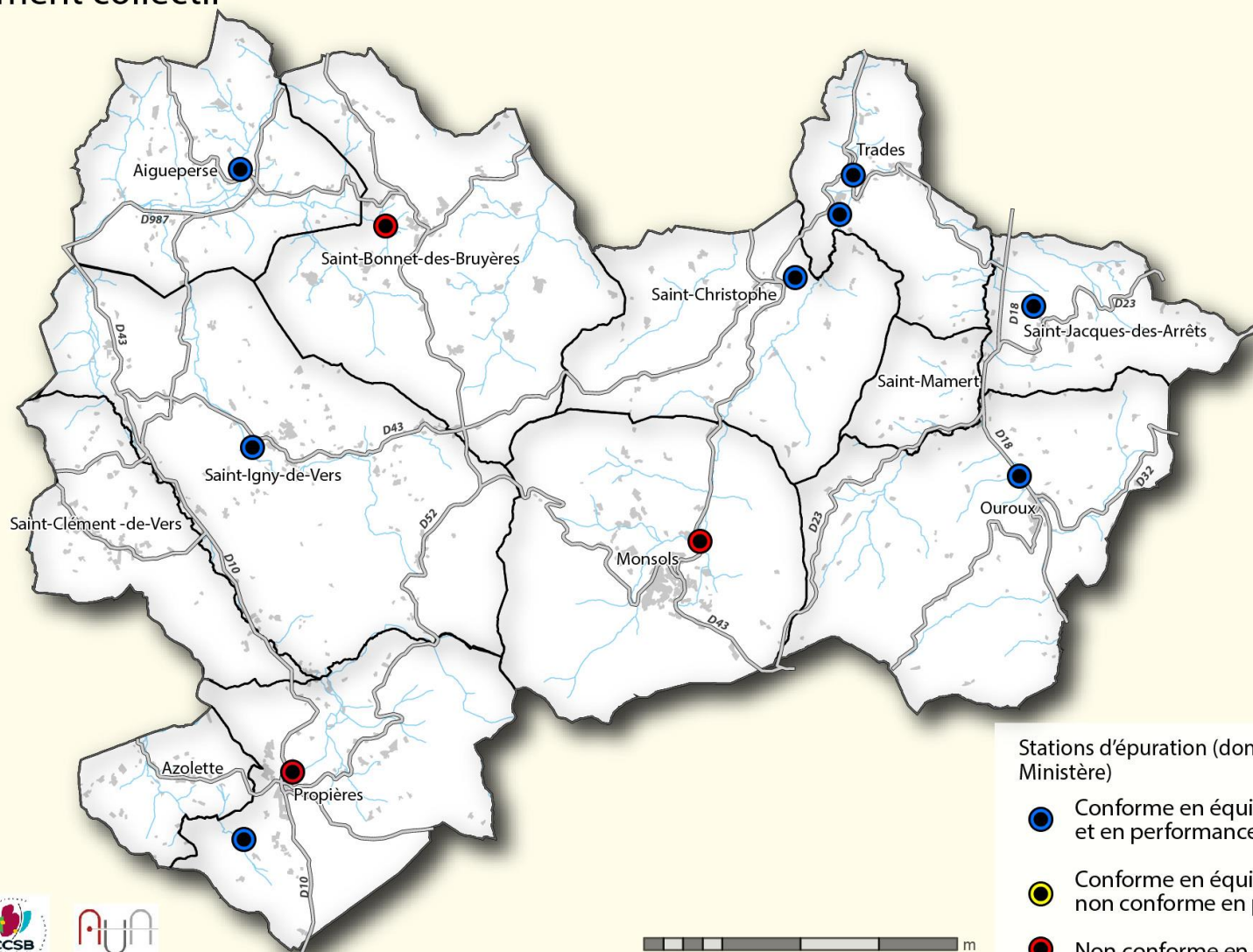
Concernant la commune de Monsols, une étude (diagnostic de fonctionnement et schéma général d'assainissement des eaux usées et pluviales) sur le réseau d'assainissement et le système de traitement a été réalisée entre 2016 et 2018. Cette étude préconise plusieurs travaux d'amélioration du réseau, notamment :

- La mise en séparatif de plusieurs quartiers pour diminuer les déversements vers le réseau d'eaux usées et éviter la surcharge de la STEP
- La création d'un bassin d'orage pour diminuer les déversements vers le réseau d'eaux usées

Cette étude comprend plusieurs phases de travaux. La phase n°1 devrait débuter en 2020.

	Capacité de la station (en Equivalent Habitant)	Capacité résiduelle (source : http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/ , données 2018)
St Bonnet des B.	150 EH	Non conforme en équipements et en performances
Ouroux	400 EH	326 EH
Saint-Jacques des Arrêts	160 EH	152 EH
Aigueperse	150 EH	150 EH
Saint-Igny-de-Vers	350 EH	247 EH
Saint-Christophe	180 EH	180 EH
Monsols	1000 EH	Non conforme en équipements et en performances
Propières	50 EH	47 EH
	350 EH	Non conforme en équipements et en performances
Trades	100 EH	95 EH
	50 EH	39 EH

Assainissement collectif



II.4.L'assainissement non collectif

La communauté de communes assure le service public d'assainissement non collectif sur toutes les communes du territoire. Le parc d'installations d'assainissement non collectif est estimé à 1200 installations, et la population desservie par le service est évaluée à 3000 habitants (données RPQS 2016). En 2016, 22% des installations contrôlées sont conformes.

Trois programmes de réhabilitation des installations non conformes ont été réalisés en 2012, 2013 et 2014.

II.5.L'eau potable

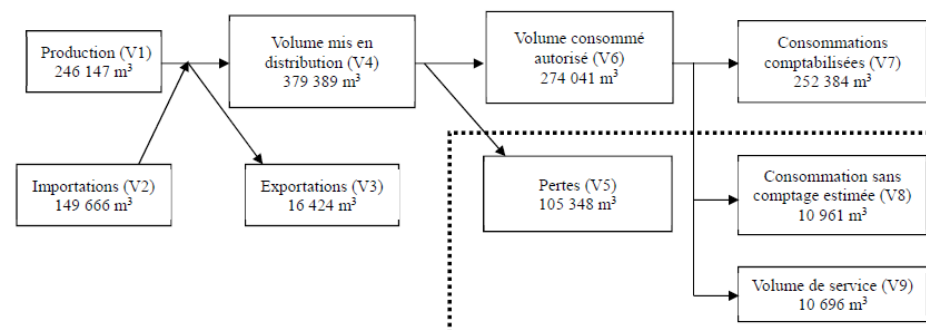
Le SIVU des Grosnes et du Sornin gère la production et la distribution de l'eau potable sur toutes les communes du territoire (plus Avenas et Saint-Germain-la-Montagne) hors St Bonnet des Bruyères. Le service public d'eau potable dessert au total 3 990 habitants au 31/12/2017 (RPQS 2018), correspondant à 2 142 abonnés. Le linéaire de réseau est de 237,717 km. Le volume produit est de 246 147 m³ et le volume importé de 149 666 m³ (provenance du SIEVA). Un schéma directeur d'alimentation en eau potable a été élaboré en 2013 sur le territoire du syndicat. Il révèle qu'en situation actuelle et future (2020 et 2030) :

- En période d'étiage sur le secteur Ouest (vallée du Sornin), les ressources sont insuffisantes
- En période moyenne sur le secteur Ouest les ressources sont excédentaires
- En période d'étiage sur le secteur Est (vallée des Grosnes), les ressources sont insuffisantes
- En période moyenne sur le secteur Est les ressources sont excédentaires

Ce secteur dispose néanmoins de l'apport du SIEVA avec une capacité de 1 200 m³/j donc quelle que soit la situation des sources, ce secteur dispose de ressources suffisantes pour assurer la distribution aux abonnés.

Un programme d'action a été proposé dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable

Bilan des volumes mis en oeuvre dans le cycle de l'eau potable en 2018



Extrait du SDAEP

Type	Localisation	Travaux
1. Extension du réseau		
Extensions	Desserte des écarts (25 habitations)	Linéaire global : 3 160m
2. Amélioration de la Qualité de l'eau		
Traitement de la Ressource	Propières "Réseau du Bourg"	Unité de Reminéralisation, si conformité PH (option 1) Si non-conformité PH (opt. 2)
	Monsols "Réservoir principal"	Reminéralisation à hauteur de 60% y compris aménagements complémentaires
	St Igny de Vers "Réservoir Principal"	Reminéralisation à hauteur de 90% y compris aménagements complémentaires
	St Christophe "Réservoir principal "Vaujon"	Reminéralisation globale
	Avenas (territoire global)	Interconnexion SIEVA
	Ouroux "la Carelle"	Interconnexion SIEVA
	St Jacques des Arrêts "Rés. de Lauby"	Reminéralisation globale
3. Renforcement des unités de chloration de la distribution		
Postes de chloration	Territoire Syndical	Installation dans réservoir
4. Programme de renouvellement		
Renouvellement	Territoire Syndical	Renvlt réseau vétuste
TOTAL		

5. Amélioration des ressources existantes - augmentation de la production (10 à 25 %)		
Amélioration de la production des ressources	Commune de Propières 4 unités	ITV / curage / reprise drain(s)
	Commune de St Igny de Vers 6 unités	ITV / curage / reprise drain(s)
	Commune de ST Christophe 2 unités	ITV / curage / reprise drain(s)
	Commune de Monsols 9 unités	ITV / curage / reprise drain(s)
Sécurisation des périmètres	Commune de Ouroux 1 unité	ITV / curage / reprise drain(s)
	Ensemble des sites	
TOTAL		
6. Travaux de réhabilitation des ouvrages de stockage		
Génie civil	Territoire Syndical (21 sites)	Réhabilitation cuves, parois, radiers, crépine, chambre des vannes..... (selon hypothèses retenues)
TOTAL		
7. Sctorisation complémentaire 7 unités		
Dispositifs de comptage	7 sites avec report de l'information (GTC)	Pose de 7 débiteurs avec télégestion sous regard
TOTAL		
8. Perrénisation du réseau de desserv		
Réducteur de pression	8 nouveaux sites	Pose de 8 réducteurs sous regard
TOTAL		
9. Renforcement de l'alimentation		
Station de pompage	Commune de ST Christophe (Vaujon)	Renouvellement des pompes, armoire électrique; GTC..... (amélioration du temps de pompage HMT) conduite de liaison
TOTAL		

Pour la commune de Saint-Bonnet-des-Bruyères, la production et la distribution d'eau potable sont gérées au niveau communal. Le service d'eau potable dessert 350 habitants au 31 décembre 2015, correspondant à 237 abonnés. Le volume prélevé s'élève à 20 987 m³ et le volume acheté (SIVU du Sornin) à 2 564 m³.

Le territoire est concerné par les captages suivants (et leurs périmètres associés).

Captage	Commune	Périmètres de protection
Mergane 1, Mergane 2, Mergane 3	Aigueperse, Saint Igny de Vers	Oui (DUP 2003)
Jacquets, Fond Froide, Combe d'Aroy, Fond de l'enfer (Crozier, Baudry, Vrai)	Monsols	
Bouleaux	Ouroux	
Aulas, Rousset, Nouveau Rousset, Philibert, Faussemagne	Propières	
Vaujon Petit Pré, Vaujon Pré Pouly	St Christophe	
Champ Juin, La Brette, La Brette 2, Briday 1, Briday 2	St Igny de Vers	
Lauby	Saint-Jacques des Arrêts	Oui (DUP 1963)
Michel, Desplace, Charnay, Tribollet, Champ Bayon	St Bonnet des Bruyères	

Réseaux eau potable

